LA MANDRAGORE DU LEVANT

VOYAGEURS ET CONSULS FRANÇAIS ET BRITANNIQUES A CHYPRE A LA FIN DE LA PÉRIODE OTTOMANE (1800-1878)

PAR

MAGALI BERGIA

diplômée d'études approfondies

INTRODUCTION

Au XIX" siècle, l'image du Turc et du Grec dans l'esprit des Occidentaux a des contours bien définis par une abondante littérature de voyage, à la fois séculaire et répétitive. Dans ce contexte, l'île de Chypre jouit d'une position exceptionnelle et contrastée, que l'historiographie contemporaine traduit en la plaçant entre Orient et Occident. Province de l'Empire ottoman située au cœur du Levant, à proximité immédiate des terres d'islam mais aussi de la Palestine, c'est une île de population et de culture majoritairement grecques, habitée depuis la conquête ottomane par une importante minorité turque. Traditionnellement, elle est présentée comme un cas sinon d'osmose, tout au moins de cohabitation pacifique entre Grecs et Turcs au XIX" siècle.

D'autre part, l'image de Chypre dans la mythologie est très présente à l'esprit des Occidentaux, ce qui la rend à la fois fascinante et répulsive, à l'image de la mandragore. L'île est aussi chargée d'un lourd passé de conquêtes successives qui y ont laissé des vestiges très visibles, traces d'une occidentalisation précoce. C'est pourquoi le témoignage des contemporains étrangers est essentiel pour retrouver l'image d'une île plurielle, d'une société et d'une culture construites par strates successives inégalement intégrées.

Cette étude vise avant tout à dresser le tableau d'une île à la personnalité très forte à travers le regard des voyageurs français et anglais, qu'il est opportun de comparer. Le nombre et la qualité des voyageurs de ces deux nationalités justifient ce choix, ainsi que l'espoir que les âpres rivalités et les différences de

mentalité amènent les uns et les autres à présenter les mêmes situations ou les mêmes événements sous un angle différent. Sur quelques sujets, ces récits ou ces lettres constituent les scules sources disponibles et sont donc traitées et exploitées comme des sources historiques, préalablement critiquées. C'est pourquoi il a paru nécessaire de commencer par étudier collectivement ces voyageurs et les conditions dans lesquelles ils sont arrivés dans l'île, afin d'utiliser ces sources à bon escient, et par là même d'esquisser une histoire du voyage à Chypre.

SOURCES

Deux types de sources ont été utilisés : les récits de voyage et la correspondance consulaire. Autant que possible, ces deux sources ont été constamment comparées l'une à l'autre.

Dans l'immense littérature de voyage en Orient publiée au XIX siècle, ont été localisés et utilisés une quarantaine de récits cousacrant à Chypre un passage plus on moins long, et d'un intérêt très variable. Cette source est de tout premier ordre pour l'historiographie chypriote, car elle est souvent unique et pallie en partie le défaut d'archives inexistantes ou inaccessibles.

D'autre part, la correspondance consulaire s'est révélée très riche pour ce sujet précis en raison de la faible importance commerciale et politique de cette « échelle ». La correspondance consulaire française conservée aux archives du ministère des Affaires étrangères à Paris a permis de couvrir l'ensemble de la période sans laisser subsister de lacune importante. Jusqu'en 1825, elle contient indistinctement des informations à caractère commercial et politique (C.C.C., Larnaca, vol. 14 à 16). Après cette date, les consuls sont tenus d'adresser leurs dépêches à deux directions du ministère, l'une commerciale, l'autre politique. Leur correspondance commerciale continue à être classée dans la série « Correspondance consulaire et commerciale » (C.C.C., Larnaca, vol. 17 à 23), tandis que les informations politiques sont regroupées dans d'autres séries (C.P., Turquie, vol. 244, 245, 249, 257, 258, 259; C.P.C., Turquie, vol. 2, 3, 4, 11, 12; C.P.C., Turquie, La Canée, vol. 1; C.P.C., Turquie, Larnaca, vol. 1 et 2). Neanmoins, cette distinction est souvent mal respectée par les consuls, qui mêlent les deux types d'informations. Aussi ces deux séries se répètent-elles beaucoup, et c'est la série politique qui a été privilégiée et donc plus souvent citée.

Quant à la correspondance consulaire britannique, elle a été en grande partie éditée par Harry Luke dans *Cyprus under the Turks*, Londres, 1968. Toutefois, des vérifications out été faites dans les séries les plus intéressantes pour ce sujet au Public Record Office (Foreign Office 78, 195, 198, 329, 802 et 881).

PREMIÈRE PARTIE LE CADRE MATÉRIEL ET INTELLECTUEL DU VOYAGE

CHAPITRE PREMIER

LES SOURCES DE LA CONNAISSANCE

Les voyageurs en Orient débarquent à Chypre en ayant une connaissance relativement réduite des textes concernant l'île, fondée en premier lieu sur un corpus assez peu étendu composé de la Bible et de quelques textes antiques dont les principaux sont Homère, Pausanias et Virgile. Ce sont toutefois les récits de voyage publiés au XVIII^e et surtout au XVIIII^e siècle qui constituent l'essentiel de la documentation à laquelle les voyageurs ont en accès (ceux de Pococke, Drummond Hassequist et surtout Mariti). Quant aux guides de voyage, ils passent presque complètement sous silence l'existence de cette île : elle ne figure pas même sur les cartes, dont le cadrage l'exclut le plus souvent.

Enfin, les voyageurs utilisaient des cartes parues dans des atlas du XVIII" siècle représentant l'ensemble de la Méditerranée, comme ceux de Dapper et de d'Anville, où l'île est dessinée de façon très schématique. Pourtant, il existait d'assez nombreuses cartes de l'île, il est vrai assez fausses. C'est au XIX" siècle qu'apparaissent les premières tentatives séricuses de cartographie, notamment de la part de certains voyageurs (Callier, Mas-Latrie, Gaudry).

CHAPITRE II

EN ROUTE

Les voyageurs embarquent sur des bateaux de commerce au début du siècle et ils sont donc tributaires de la conjoncture commerciale, outre les aléas de la navigation à voile. Ces conditions font du voyage à Chypre une véritable épreuve et elles déterminent les itinéraires, la plupart des voyageurs reliant Constantinople à la Syrie ou à l'Égypte. L'apparition de la vapeur régularise les liaisons mais amène surtout des voyageurs pressés et finalement dessert le tourisme chypriote.

Les voyageurs doivent accomplir des formalités administratives pour visiter les provinces de l'Empire ottoman. Si le passeport fourni par l'Angleterre ou la France n'est pas obligatoire, il est en revanche impératif d'obtenir un firman de la Porte qui les recommande aux agents officiels locaux. De plus, les voyageurs sont souvent munis de nombreuses lettres d'introduction. Enfin, une fois à terre, le premier soin de tout voyageur est de se recommander au consul de sa nation à Larnaca et aux agents consulaires dans les autres ports pour obtenir une protection indispensable et surtout un couvert et un logement, en l'absence de toute structure d'accueil pour les étrangers à Chypre avant le milieu du siècle. Le voyage à l'intérieur de l'île est très sûr mais extrêmement pénible, car jusqu'en 1878 on doit suivre des sentiers impraticables aux charrettes, en général à dos de mule. Il décourage souvent les voyageurs, qui soulignent néanmoins l'excellent accueil reçu dans l'île.

DEUXIÈME PARTIE LES VOYAGEURS

CHAPITRE PREMIER

CHRONOLOGIE

Le tournant de l'histoire du voyage à Chypre se situe dans les années 1840. Jusqu'alors, Chypre est une île oubliée, située en dehors des circuits principaux et fréquentée par des voyageurs qui y sont en simple escale, venus par hasard et retenus par force. Après 1840, les travaux des érudits allemands Engel et Ross suscitent la venue d'archéologues de plus en plus nombreux, tandis que des savants s'intéressent de près à l'histoire et à la géographie de l'île. Les années 1830 et 1840 sont aussi celles où les voyageurs ayant écrit sur l'île sont les plus nombreux.

CHAPITRE II

SOCIOLOGIE

La plupart des voyageurs sont issus de milieux aisés, de l'aristocratie ou de la grande bourgeoisie, parfois même de familles illustres, et ils ont reçu une éducation classique dans les meilleurs établissements ou auprès de précepteurs privés. La banalisation du voyage en Orient se reflète faiblement dans le groupe d'individus étudiés : elle n'amène que peu d'écrivains, même modestes. Par contre, les voyageurs ont reçu une éducation de plus en plus spécialisée.

CHAPITRE III

TYPOLOGIE

On peut distinguer trois grandes catégories de voyageurs : en premier lieu, les « explorateurs ». c'est-à-dire, d'une part, les grands voyageurs héritiers du XVIII" siècle qui ont un esprit souvent très curieux et visitent l'île de façon approfondie (Clarke, Coranecz, Turner et Madox), et, d'autre part, les érudits, géographes, historiens ou archéologues (Callier, Mas-Latrie, Gaudry, Duthoit par exemple) ; en second lieu, les « voyageurs d'agrément », hommes de lettres ne faisant que passer brièvement dans l'île et premiers touristes ; en troisième lieu, les « voyageurs professionnels », militaires (Leake, Wilde, Kinneir...), missionnaires et pèlerins, qui ont rarement écrit (Connor, Keith...), et surtout consuls et diplomates (vingt-deux Français et quatorze Britanniques).

TROISIÈME PARTIE

CHAPITRE PREMIER

BEAUTÉ

L'île de Chypre jouissait d'une très grande réputation de beauté dans l'Antiquité, on louait ses forêts immenses, touffues et fraîches. Aussi le voyageur du XIX' siècle est-il rebuté par l'aspect de la côte et de la rade où il débarque, déserte, terne et misérable. Les régions les plus accessibles, situées d'une part entre Larnaca, Nicosie et Famagouste et d'autre part sur la côte orientale, ont une image très répulsive. Cela est attribué à une décadence générale de l'état de l'île due à la domination ottomane, qui aurait tué la beauté d'Aphrodite.

Cependant, quelques régions de l'intérieur ou bien éloignées de Larnaca semblent avoir conservé leurs caractères antiques, c'est-à-dire authentiques aux yeux des Occidentaux. En premier lieu, ce sont les montagnes (le massif du Troodos, celui de Sainte-Croix et, surtout, la chaîne du Pentadaktylos et toute la côte nord de l'île). Ensuite, ce sont quelques sites renommés dans l'Antiquité, Cythère (Kythrea), Idalie et Paphos, mais les voyageurs sont fort déçus de ne trouver sur ces lieux, au mieux, que des ruines éparses et incompréhensibles.

Quant aux villes, elles peuvent faire illusion de loin : Nicosie est unanimement admirée, placée même au-dessus de Chiraz en Perse et de Florence. Elles doivent leur aspect majestueux à des fortifications impressionnantes, construites par les Vénitiens (Nicosie, Famagouste, Kerynia), mais c'est leur aspect oriental, minarets, palmiers, qui frappe et charme le plus les voyageurs. Toutefois, cette splendeur se ternit à mesure qu'ils s'approchent et découvrent la saleté, le délabrement, la misère. Ils se lamentent sur la déchéance des nombreux monuments religieux et civils construits sous la domination franque et vénitienne. Quant aux monuments byzantins, ils sont méconnus et méprisés.

CHAPITRE II

DOUCEUR

La douceur du climat et de l'air, la vertu fécondante de celui-ci sont des lieux communs hérités de la littérature antique. L'expérience détrompe cruellement tous ceux qui arrivent de mai à octobre : ils se plaignent de l'atmosphère étouffante et de la chaleur, qu'ils estiment bien plus insupportable que tout ce qu'ils ont communent Terre sainte ou eu Asie Mineure. De plus, l'insalubrité de l'île est un topos permanent, à cause des marais qui entretiennent la malaria, mais aussi de la fréquence des affections oculaires et de la présence de nombreux lépreux. Enfin. l'île est contaminée par de nombreuses épidémies à cause de ses relations constantes avec les ports de Syrie et de Caramanie, la peste en 1800-1801, 1813, 1832 et 1835 et le choléra en 1865. Enfin, les effets dévastateurs des sauterelles impressionnent beaucoup les voyageurs, tandis que les consuls font état des nombreuses tentatives infructueuses pour s'en débarrasser.

CHAPITRE III

RICHESSE

L'importance des ressources de l'île et sa fertilité sont louées depuis l'Antiquité, notamment par Pline, Aristote, Strabon. De plus, à la fin du Moyen Age le commerce y est très prospère et l'île est connue en Occident pour l'abondance des marchandises qu'on trouve sur ses marchés. Les voyageurs du XIX' siècle perpétuent la tradition en présentant l'île comme un joyau inexploité, voire ruiné par la stérilisante domination ottomane. Ils dressent de longues listes de toutes les ressources minérales, et particulièrement métalliques, que l'île cacherait en son sein, dont certaines sont imaginaires et d'autres épuisées ou mal exploitées. Les voyageurs se rendent parfois compte que cette réputation est exagérée, mais même le savant Gaudry étudie la géologie de l'île en se fondant moins sur ses recherches et découvertes personnelles que sur des sources littéraires!

D'autre part, la fertilité extraordinaire du sol de l'île est vantée par tons les Occidentaux, qui constatent avec amertume que la plus grande partie du territoire (90 % selon certains) est laissée en friche. Seule la terre située à proximité immédiate des villages est cultivée. C'est la viticulture qui attire le plus l'attention, car Chypre est extrêmement renommée pour ses vins en Occident, depuis que l'on y célèbre des libations en l'honneur de Dionysos. De plus, les témoignages permettent de localiser très schématiquement les cultures céréalières et les plantations de coton, par exemple. L'abondance et la qualité extrêmes des produits naturels prouvent la bonté et la générosité de la terre chypriote, ruinée par des techniques agricoles archaïques et le manque de bras.

Enfin, le peu d'importance des manufactures témoigne du considérable retard économique de l'île ainsi que des résistances que toute tentative de modernisation doit surmonter de la part des autorités locales et d'habitants très conservateurs.

QUATRIÈME PARTIE LE PEUPLE CHYPRIOTE

CHAPITRE PREMIER

DÉMOGRAPHIE

L'évaluation du nombre d'habitants est très sujette à caution et les différences entre les témoignages pour une même année peuvent être considérables (au pis, du simple au quintuple). Néanmoins, la juxtaposition de toutes les données, au nombre de quarante-trois, permet de construire une courbe très grossière qui traduit une nette progression de la population. Dans la première moitié du siècle, l'île comprend moins de cent mille habitants et les données, fournies principalement par les récits de voyage, sont trop divergentes pour qu'on puisse corroborer ou infirmer l'hypothèse d'un déclin démographique consécutif aux persécutions des années 1820. Ce thème est en effet un des leitmotive des voyageurs et des consuls. A partir des

années 1840 et surtout dans les années 1850. Fîle semble connaître un brusque décollage démographique. Les observateurs contemporains évaluent bientôt de façon très optimiste la population à 200 000 personnes, ce qui est nettement exagéré au vu du recensement de 1881.

L'évaluation de la proportion entre les communautés grecque et turque est aussi très variable. Néanmoins, il apparaît que le début du XIX^e siècle constitue une période de transition démographique caractérisée par une inversion du rapport numérique entre les deux groupes : les Turcs semblent avoir été plus nombreux que les Grecs à la fin du XVIII^e siècle ; au XIX^e siècle, ils sont constamment minoritaires. Les Grecs représenteraient alors entre la moitié et les cinq sixièmes de la population totale. La comparaison chronologique des données ne fait apparaître aucune évolution nette mais seulement des divergences.

CHAPITRE II

LES GRECS

La réputation de beauté des femmes chypriotes dans l'Antiquité excite passablement la curiosité des voyageurs, mais les « prêtresses de Vénus » ne correspondent plus guère aux canons occidentaux : ce sont des femmes à la peau noircie par le soleil, usées par les travaux des champs et vêtues de manière misérable. Néanmoins, les étrangers s'attardent sur le costume et la coiffure typiques de quelques riches Nicosiotes, et certains décèlent encore le type grec le plus pur immortalisé dans les statues antiques. Quant aux hommes, nettement moins intéressants, ils sont décrits comme des bêtes de somme robustes aux traits agréables et au costume très orientalisant.

Les voyageurs escomptaient bien plus encore la légèreté des mœurs des Chypriotes et constatent, avec amertume ou avec soulagement, que la prostitution sacrée n'a plus cours. Mais certaines traces des mœurs dissolues des ancêtres auraient subsisté à Cythère, Paphos et Idalie, où Aphrodite avait des sanctuaires : les habitants, lascifs, en oublient de cultiver leurs champs et passent leur temps à chanter des poèmes d'un sentimentalisme exacerbé. Le culte d'Aphrodite a même été transposé dans la religion chrétienne par un rapprochement de la déesse avec Marie. Cependant, les mœurs de certains Grees de Chypre sont très influencées par l'islam.

La plupart des qualités et des défauts du caractère des Chypriotes sont attribués à tous les Grees : l'amour du vin, de la bonne chère et des fêtes, l'extrême hospitalité, la générosité, la civilité, mais aussi l'hypocrisie, la malhonnêté, l'amour démesuré de l'or et du pouvoir. Néanmoins, le trait spécifique et récurrent de ce peuple est sa douceur, sa timidité, voire sa faiblesse. Sa faculté extrême de supporter les épreuves est interprétée comme apathie, parfois lâcheté ou manque de patriotisme. Enfin, les Chypriotes sont dépeints comme des gens routiniers, conservateurs et superstitieux.

CHAPITRE III

LES TURCS

Les Turcs de Chypre ne sont guère décrits pour eux-mêmes mais plutôt évoqués dans leurs rapports avec les Grecs. Ils présentent eux aussi des traits communs à l'ensemble de leur communauté. En premier lieu vient le fatalisme musulman, qui est la cause de l'indolence de leur comportement. Paresseux et ignorants, ce sont aussi des gens sobres, capables de vivre de peu, dans la misère. Peu bavards, ils sont à la fois très réservés et très sévères, ce qui est parfois interprété comme de la dignité (opposée au caractère extravagant des Grecs). Leur piété et leur loyauté attirent l'admiration de quelques-uns, qui disent leur accorder plus de confiance qu'aux Grecs à cause de leur respect de la parole donnée.

Le leitmotiv le plus éculé appliqué aux Turcs est celui de « fanatisme ». Or les Turcs de Chypre se distinguent par leur relative modération. Tout d'abord, ce sont des musulmaus laxistes et peu pratiquants. De plus, ils sont toujours très respectueux à l'égard des Européens et montrent une certaine mansuétude à l'égard des Grees, avec lesquels ils cohabitent en paix. Toutefois, ce caractère dépend essentiellement des régions : les Turcs des villes de Nicosie et de Paphos sont décrits comme violents et agités, contrairement aux paysans, qui partagent la misère des paysans grees. En réalité, il semble que l'agitation des Turcs de Chypre se dirige plutôt contre le gouvernement local et contre la Porte (par exemple, lors des révoltes de 1804 et 1806 et des troubles des années 1820). Occasionnellement, ils se montrent solidaires avec les Grees contre des agents de l'État oppressifs ou contre des réformes jugées abusives.

CINQUIÈME PARTIE L'ADMINISTRATION LOCALE

CHAPITRE PREMIER

LES AGENTS OTTOMANS

Les institutions locales de Chypre sont en général décrites de façon très superficielle par les voyageurs, tandis que les consuls en ont une connaissance approfondie. C'est le gouverneur qui est au centre de tous les regards. Il est décrit à l'occasion des entrevnes accordées aux voyageurs qui viennent lui demander l'autorisation de circuler dans l'île, ou aux consuls qui viennent traiter d'affaires avec lui. Les réceptions traditionnelles sont marquées du sceau d'un cérémonial immuable que le voyageur identifie avec l'exotisme oriental et où il voit la matérialisation du despotisme turc.

Les autres agents sont beaucoup moins évoqués. Il s'agit principalement des aghas (chefs militaires), du drogman du sérail, au début du siècle, et plus rarement des agents judiciaires. Quant aux communes, elles sont pratiquement ignorées des voyageurs et passées sous silence par les consuls, sauf à l'extrême fin de la période. Le personnage du notable local (kodjabachi) est très rarement cité.

CHAPITRE II

L'ÉGLISE

L'institution essentielle à Chypre est l'Église. En effet, elle possède des pouvoirs très étendus à la fois dans les domaines spirituel et temporel et elle jouit d'un contrôle quasi absolu sur les chrétiens de l'île. L'ascendant que possède le haut clergé sur ses ouailles paraît tout à fait exagéré à nombre de voyageurs, qui ne comprennent pas la soumission absolue des Chypriotes à son égard. De plus, l'Église chypriote, qui représente et défend la communauté grecque auprès des autorités ottomanes, a un accès direct à la Porte, ce qui lui permet de faire rappeler le gouverneur si besoin est. Elle est chargée de la perception des impôts, ce qui lui confère un pouvoir politique écrasant dont elle abuse selon nombre d'Occidentaux, qui l'accusent de s'enrichir aux dépens de son peuple et d'exercer des cruautés inouïes à l'encontre des misérables. Pour certains, c'est l'Église de Chypre ellemême qui, ayant tout intérêt à la perpétuation d'un système fort avantageux pour elle, aurait étouffé dans l'œuf toute aspiration patriotique de ses trop obéissants fidèles lors de la révolution grecque et les tiendrait constamment pliés sous le joug.

Quant au bas clergé, innombrable, il est décrit de manière fort dépréciative : les papas savent tout juste dire la messe, sans même toujours la comprendre, et ne transmettent à leurs ouailles qu'un amas de croyances superstiticuses. Ils sont misérables et doivent travailler pour survivre. Au contraire, les moines vivent dans l'opulence et l'oisiveté.

CHAPITRE HE

CHYPRE, UN CITRON A PRESSER

Les observateurs européens imputent au poids des impôts la misère de l'île : la Porte est jugée responsable de tous les malheurs de ses habitants par son insatiable avidité. Non seulement la part que chaque contribuable doit payer est très lourde, mais elle s'accentue d'année en année car l'impôt, fixe, est réparti sur une population qui ne cesserait de diminuer, tout au moins durant la première moitié du siècle. De plus, la cruauté de la levée des impôts indigne les voyageurs et les consuls, qui dénoncent les mauvais traitements, et même les tortures, infligés aux insolvables. En 1833, la Porte ne recevrait qu'un dixième de ce qui est retiré de l'île. En effet, l'ensemble des impôts est affermé et l'argent des contribuables chypriotes passe entre les mains d'une foule d'intermédiaires. A cela il faut ajouter les nombreux impôts qui ne sont pas destinés à la Porte, et une foule d'abus.

Les réformes ont pour effet de diminuer la part des intermédiaires, mais le poids fiscal qui pèse sur le contribuable est encore accru jusqu'à la fin de la période ottomane.

CONCLUSION

L'image de Chypre dans la littérature de voyage et dans la correspondance consulaire est toujours au XIX siècle tributaire de stéréotypes tenaces hérités de l'Antiquité, que l'on s'efforce de déraciner (ce qui en prouve encore la persistance).

De cette île mythique, les caractéristiques rappellent étrangement celles de la mandragore. Comme la mandragore sa racine, dont la forme obscène n'est pas sans rappeler le culte d'Aphrodite. Chypre dissimule sous terre les vestiges de son passé antique que l'on commence à lui arracher bribe à bribe, malgré ses cris. Si les vertus amoureuses et fécondantes de la plante et de l'île ne sont que des mythes, Chypre n'a rien à envier à la plante vénéneuse pour sa réputation d'île dangereuse ; et son climat malsain et lourd rend apathiques et lâches ses habitants, comme drogués par le narcotique. Quant aux paysages de l'île au XIX' siècle, ils ne se distinguent guère à première vue par leur beauté, et la verdure de quelques sites est aussi inutile que le feuillage de la mandragore. Son odeur nauséabonde, qui va à l'encontre de sa réputation, est l'emblème de la domination ottomane qui laisse les immondices s'amonceler dans les rues et la situation économique lentement pourrir. La belle plante nourricière du Levant est avare pour ses habitants : elle ne produit plus guère que des fruits non comestibles. C'est donc une île ruinée, dépeuplée et retournée à un état à demi sauvage que les voyageurs dépeignent tout au long du XIX^e siècle. De ses mythes, elle n'a gardé qu'une réputation inquiétante.

PIÈCES JUSTIFICATIVES

Dépêches et rapports consulaires. – Rapport sur Chypre de l'inspecteur général du Levant Félix de Beaujour (1817). – Arrêté de Beaujour nommant Vincent Rey gérant du consulat (1817). – Pièces extraites du dossier personnel du consul Tiburce Colonna-Ceccaldi. – Passeport de Luigi et Paolo Dingli, partis du Caire pour Chypre (1865). – Extrait du registre des passeports portant la mention du voyage de Niven Kerr à Chypre (1843). – Traduction des firmans de William Turner (1813). – Lettres de recommandation de William Rae Wilson (1819). – Lettre de recommandation du ministre des Affaires étrangères pour Félix Pigeory auprès des agents diplomatiques et consulaires (1850). – Extrait du Voyage en Orient de Lamartine. – Liste des biens d'un voyageur décédé à Chypre, T. Slade (s. d.).

ANNEXES

Cartes de l'île de Chypre. — Itinéraires dans la Méditerranée orientale et à l'intérieur de l'île.

ILLUSTRATIONS

Dix-neuf photographies de l'île de Chypre prises par John Thomson (automne 1878). – Trois pages du *Mémoire sur la géologie de l'île de Chypre* d'Albert Gaudry, contenant des vignettes dessinées par Amédée Damour (1853). – Dessins d'Edmond Duthoit et de Camille Enlart tirés de l'ouvrage de ce dernier. *L'art gothique et la Renaissance en Chypre*.